2008

L'année francophone internationale

DOSSIERS

DÉBATS EN FRANCOPHONIE

HOMMAGE À MICHEL TÉTU

HOMMAGE À AIMÉ CÉSAIRE

100 COLLABORATEURS À TRAVERS LE MONDE

CHANSON

LA CHANSON FRANÇAISE... EN ANGLAIS DANS LE TEXTE

La chanson française en France connaît un phénomène sans précédent : le recours croissant à l'usage de l'anglais, particulièrement parmi les nouveaux groupes.

Par Jean-Claude AMBOISE
Avocat au barreau de Paris, Docteur en droit
jeanclaude.ambo,ise@orange.fr

Certes, ce phénomène n'est pas récent : il date d'une quarantaine d'années. Pour citer les plus connus, à la fin des années 60, ***Les Variations,*** groupe français de hard-rock, chantaient la majorité de leurs textes en anglais ; au début des années 70, le groupe de rock ***Little Bob Story*** s'exprimait entièrement dans cette langue. Le milieu de ces années, avec l'arrivée du disco, voit des chanteurs français comme Cerrone, Sheila avec le groupe de danseurs Les ***Black Dévotion,*** Patrick Hernandez, Karen Cheryl... y avoir recours. Dans les années 80, les groupes ou chanteurs de rock ***Les Dogs, Flying Badgers, KidPharaon*** ont fait de même. À la fin des années 90, les groupes ***Air, DaftPunk, Phoenix*** ou *Tahiti 80* illustrent, avec des paroles en anglais, l'appellation « French Touch » (« touche française ») retenue par les médias britanniques pour qualifier la musique ou les chansons électro-pop chantées par ces groupes ou chanteurs français.

Durant les années 2000, Charlotte Gainsbourg et dans la suite de ce mouvement, les groupes et chanteurs Modjo, Justice, Bob Sinclar, David Guetta... ont fait de même. Ces derniers mois, quantité de chanteurs ou groupes originaires de toute la France (Paris, Clermont-Ferrand, Annecy...) ont choisi de s'exprimer dans cette langue dans des genres musicaux variés (chanson *pop-dance,* rock, folk-pop, country...). Les festivals confirment cette tendance. Le Printemps de Bourges, manifestation de musique actuelle, a programmé, lors de sa 32e édition du 15 au 20 avril dernier, Camille, Yaël Naïm, Sébastien Tellier, The Do, Cocoon, Syd Matters, Hush Puppies, Moriarty, Fancy, Laetitia Sheriff, Alban Dereyer, Soko, Les French Cowboy (ex Little Rabbits)... Les Francofolies de La Rochelle, festival de chanson française et francophone, selon son créateur, Jean-Louis Foulquier, ont programmé, lors de leur 24è édition du 11 au 16 juillet de cette année Camille, Yaël Naïm, Sébastien Tellier, Aaron, The Do, Syd Matters, Moriarty, Soko...

Sebastien in english

Le choix de Sébastien Tellier, chanteur dans la lignée des précédents, par France 3, chaîne de télévision nationale de service public, membre du groupe public France Télévisions, le 7 mars dernier, pour représenter la France à la 53e édition du concours Eurovision de la

chanson, le 24 mai à Belgrade (Serbie), avec une chanson électro-pop *Divine* entièrement chantée en anglais a suscité de nombreuses protestations. Différentes associations oeuvrant pour l'usage, l'emploi, la promotion et le rayonnement de la langue française (Avenir de la langue française, Défense de la langue française, l'association Francophonie Avenir...) ont contesté cette décision auprès de différentes autorités comme France Télévisions et son ministre de tutelle, la ministre de la Culture et de la Communication Christine Albanel. Des parlementaires ont repris leur démarche. François-Michel Gonnot (UMP, le parti majoritaire), député du département de l'Oise, a saisi, le 15 avril, d'une question écrite à l'Assemblée nationale la ministre de la Culture et de la Communication. Rappelant la date de création du concours et le choix du chanteur « *ce concours a été créé en 1956 et pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, la France sera représentée par un chanteur, Sébastien Tellier, qui interprétera une chanson en anglais !* », il a récusé le choix de France 3 au regard des activités et des missions de la chaîne « *je dois dire qu'il me choque et je ne suis pas le seul, à en juger par le courrier que je reçois. Je ne comprends pas comment France 3, qui appartient au service public, a pu renoncer ainsi à défendre notre langue devant des centaines de millions de téléspectateurs du monde entier* ». Déplorant une atteinte à la francophonie et à sa légitimité « *ce choix est d'autre part un très mauvais signe adressé par notre pays à toute la communauté francophone et va à l'encontre de tous les discours officiels sur l'importance de défendre la francophonie face à l'impérialisme de l'anglais* », il a demandé au ministre de la Culture et de la Communication de lui indiquer les démarches que le gouvernement allait entreprendre auprès de France 3 et de l'Eurovision pour qu'une chanson interprétée en français représente la France. À la même date, Jacques Myard (UMP), député du département des Yvelines, a annoncé qu'il avait demandé au président de France Télévisions de « réviser son choix » en invoquant le cahier des charges de la chaîne. Son article 4 lui impose en effet de contribuer à la promotion et à l'illustration de la langue française dans le respect des recommandations du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Le 15 avril également, à la suite de la protestation du député François-Michel Gonnot, la ministre de la Culture et de la Communication a jugé « dommage » que le candidat de la France interprète une chanson en anglais. M^me^ Christine Albanel a ajouté : "*Je suis quand même persuadée que l'on peut parfaitement conjuguer le talent, le rayonnement international (et) ta langue française* ». Elle a cité l'exemple du groupe allemand Tokio Hôtel : « *Ils chantent en allemand et ils font une carrière extraordinaire, et les gens ont envie d'apprendre l'allemand* ».

Le 16 avril, depuis le Québec où il était en déplacement, le secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie Alain joyandet, dans un communiqué, s'est « ému » de ce choix et a « [...] *enjoint Sébastien Tellier et la chaîne France 3 qui l'a sélectionné à considérer dans quelle mesure ils pouvaient honorer à cette occasion la langue française.* » Il a insisté sur la préservation de la diversité linguistique du concours : « *Cette année, plus de la moitié des artistes qui chanteront à l'Eurovision (25 sur 40) le feront en anglais et j'encourage chacun à résister à la tentation d'uniformisation linguistique.* »

Un sondage réalisé sur Internet le 16 avril confirme largement ces positions : la très grande majorité des internautes (63 %) est en faveur d'une chanson entièrement en français ; un cinquième (21 %) pour une chanson interprétée moitié en français, moitié en anglais et une petite minorité (14 %) pour une chanson en anglais.

La presse britannique s'est saisie de ce dossier. Le quotidien de référence *The Times* y a consacré une page entière en racontant, de manière ironique, comment la France a choisi un candidat qui chante en... anglais pour la représenter : « *Après des décennies de scores très embarrassants, la France a trouvé une étrange parade pour remporter le concours à Belgrade, le 24 mai prochain* ».

Le résultat des différentes protestations apparaît contrasté. Sur le choix linguistique des paroles de la chanson de Sébastien Tellier, il peut sembler symbolique : treize mots de français ont été ajoutés. En revanche, sur la pérennité de l'usage de la langue française aux prochains concours, il apparaît positif : les représentants de la France à l'Eurovision devront interpréter leurs chansons en français. Faisant suite à la question écrite du député François-Michel Gonnot, la ministre de la Culture et de la Communication a

promis de faire changer le règlement de la sélection française. « *L'usage du français sera, à partir de 2009, l'un des critères obligatoires de sélection pour l'Eurovision* », a déclaré M^me^ Christine Albanel, le 21 avril.

À Pascal Sevran

Cette décision a certainement dû satisfaire Pascal Sevran, de son vrai nom jean-Claude Jouhaud, décédé peu de temps après le 9 mai à Limoges à 62 ans des suites d'un cancer du poumon. Écrivain, producteur et animateur de télévision, il était un passionné de chanson française. Parolier (il est co-auteur des textes de plusieurs chansons de Datida comme *U venait d'avoir 18 ans, Comme disait Mistinguett...),* il était lui-même chanteur. Il s'est rendu célèbre grâce à l'émission « La chance aux chansons » devenue « Chanter la vie » diffusées sur TFl puis France 2 pendant 23 ans de 1984 à 2007. Ces émissions, par leur contribution aux démarrages de carrières d'un certain nombre de chanteurs (Patrick Bruel, Patricia Kaas, Patrick Fiori...) ont favorisé le renouvellement de la chanson française.

Le 24 mai, Sébastien Tellier interpréta, comme prévu, sa chanson *Divine* en anglais, à l'exception d'un court refrain en français, au concours Eurovision de la chanson retransmis depuis Belgrade en France par France 3. À son issue, le représentant français est arrivé parmi les derniers (I8è, ex aequo avec la Suède, sur 23). Ce concours marque le premier sans chanson à proprement parler en français depuis sa création, en l'absence de participation d'autres pays entièrement ou partiellement de langue française comme Monaco, la Belgique ou la Suisse qui auraient pu chanter en français dans une manifestation où le nombre de pays représentés n'a jamais été aussi élevé (25). L'absence de chansons en langue française pourrait avoir des conséquences sur le statut reconnu au français à cette manifestation organisée par l'Union européenne de radio-télévision (LIER), la plus grande association de radiodiffuseurs nationaux au monde et qui a son siège à Genève (Suisse). Alors qu'il constitue l'une des deux langues officielles du concours avec l'anglais (par exemple le résultat des votes de chacun des pays est communiqué dans les deux langues), cette situation apparaît susceptible de remettre en cause sa légitimité en tant que langue officielle. Ce risque pourrait néanmoins être écarté avec l'obligation pour le représentant français de chanter en français aux prochains concours.

La place obtenue par Sébastien Tellier montre que le choix de l'anglais ne constitue pas un gage de réussite, comme le confirment les représentants de Malte qui bien que chantant en langue anglaise depuis la participation de ce pays au concours en 1971, n'ont obtenu aucune victoire.

Au-delà de l'Eurovision, nombre de chanteurs ou groupes français ont connu des échecs en chantant en anglais. À l'inverse, les faits montrent qu'il est possible de rencontrer le succès en chantant dans sa langue nationale. Au concours de l'Eurovision, Israël a remporté ses trois victoires en hébreu avec Izhar Cohen & The Alphabeta, Gali Atari & Milk and Honey et Dana international avec les chansons respectivement *A-ba-ni-bi* (1978), *Hallelujah* (1979) et *Diva* (1998). Un certain nombre de chanteurs italiens rencontrent également le succès en chantant dans leur langue. Actuellement et depuis plus de dix ans, Laura Pausini et Eros Ramazzoti mènent une carrière discographique en italien avec succès dans de nombreux pays européens et dernièrement au Mexique pour ce dernier.

L'exemple du groupe de rock allemand Tokio Hôtel, cité par la ministre de la Culture et de la Communication, apparaît montrer de manière exemplaire que la langue ne constitue pas un obstacle et peut favoriser la diffusion de ladite langue. Le succès de ce groupe confirme les propos de Mme Christine Albanel selon lesquels « [...] les gens ont envie d'apprendre l'allemand. » L'hebdomadaire allemand « Der Spiegel » note que les inscriptions en allemand première ou seconde langue se sont accrues et ont conduit à l'arrêt du déclin de cette langue en Europe. Ce phénomène s'observe particulièrement en France où l'album *Zimmer 483* s'est classé en deuxième place des meilleures ventes de ce type de format

?

dès la semaine de sa mise en vente en février 2007. « *Au collège, la majorité des élèves connaissent tes chansons qui passent à la radio et je crois que c'est une motivation pour décider les collégiens à apprendre l'allemand* » constate Nora Gunther-Schellheimer, promoteur de la langue allemande pour le compte de la fondation Robert Bosch. *«Je suis très contente que nous ayons quelque chose comme Tolrio Hôtel pour motiver les jeunes* », rapporte Kornelia Zenner, responsable des cours de langues au Gœthe Institut, l'institut culturel allemand de Paris, où les textes du groupe font partie du programme.

Parmi les chanteuses confirmées et les autres, Céline Dion est, avec Edith Piaf, une chanteuse francophone mondialement connue. Elle demeure la plus grande ambassadrice actuelle de la chanson de langue française. Recevant le 22 mai 2008 des mains du président de la République, Nicolas Sarkozy, l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur, le président de la République a honoré la chanteuse pour sa contribution au rayonnement du français: « *La France vous remercie car vous contribuez par votre succès et votre talent à faire rayonner notre langue au-delà de nos frontières, sur tous les continents, alors que la tendance partout dans le monde est de s'aplatir sur un seul modèle, une seule langue* ».

Plusieurs chanteurs de la nouvelle génération contribuent également à l'exportation de la chanson en français en dehors de l'espace francophone : Alizée, la plus grande exportatrice française de disques dans le monde en un seul album (plus de quatre millions d'exemplaires vendus) avec *Gourmandises* (2000). Les Nubians, jeune duo largement méconnu en France de sœurs françaises d'origine camerounaise, se déclarant ambassadrices officieuses de la francophonie, possède la particularité d'exporter des albums en français ou majoritairement en français, sur des musiques variées (R&B, hip hop, soûl, reggae...) aux États-Unis. Leur premier album, *Princesses nubiennes,* intégralement en français à l'exception d'une chanson en anglais, y a été classé 100^{e} des meilleures ventes d'albums en 1999 et a été certifié disque d'or (500 000 exemplaires vendus). À notre connaissance, *Princesses nubiennes,* abstraction faite d'un titre en anglais, est le premier album de langue française figurant dans le classement général des meilleurs ventes de formats longs *(The Billboard200)* de ce pays. Leur deuxième album *One step forward,* majoritairement chanté en français, a été classé 79^{e} en 2003 et s'est vendu à 200 000 exemplaires. Comme l'un des membres le souligne (Hélène Froissart) : « *Pas besoin de tout comprendre pour ressentir ce que nous exprimons.* » Ensemble, elles constatent que les Américains apprécient la musicalité de la langue française : « *Quel bonheur de s'entendre dire que le français sonne bien quand on prétend le contraire ici* [en France] ». Elles s'enthousiasment de les voir chanter et ne pas être gênés par des paroles en langue étrangère : « *Pendant les concerts les gens fredonnent "en yaourt", sans comprendre un seul mot, mais ils chantent!* » o

Voici la 17e ÉDITION de *L'Année francophone internationale*. Plus d'une centaine de rédacteurs y ont collaboré. Elle bénéficie du soutien de nombre d'institutions universitaires et d'organismes publics canadiens, québécois et français.

La revue apporte chaque année une information actualisée et détaillée sur l'espace francophone. La présente édition se compose de trois parties.

Un dossier DÉBATS EN FRANCOPHONIE qui porte notamment sur le statut de TV5, l'opérateur de la Francophonie, et les interférences potentielles avec le processus de l'Union Pour la Méditerranée ; la position et la politique de la France en Francophonie ; la chanson de la France, en anglais, au Grand Prix de l'Eurovision ; et les coopérations interuniversitaires dans l'espace francophone.

Un dossier HOMMAGES consacré à deux porte-étendards de la Francophonie, qui ont tiré leur révérence en 2008 : Aimé Césaire, un monument de la littérature francophone et Michel Têtu, fondateur et premier président de *L'Année francophone internationale*.

Un ÉTAT DU MONDE FRANCOPHONE présentant la situation politique, économique, sociale et culturelle des 68 pays et gouvernements membres de la Francophonie institutionnelle (avec cartes, tableaux et parfois biographies) : Afrique subsaharienne, Amérique du Nord, Asie du Sud-Est, Caraïbe, Europe, Maghreb, Océan Indien, Proche-Orient et Zone Pacifique.

Indispensable outil d'information sur la francophonie vivante, *L'Année francophone internationale* s'adresse aux professionnels qui œuvrent dans les relations internationales, aux enseignants, aux chercheurs, aux étudiants, aux décideurs politiques et au grand public qui cherche à s'informer sur les évolutions du monde contemporain.

www.ulaval.ca/afi

9 782922 876154

ISBN 978-2-922876-15-4 · 20$ · 15€